

Aux marronniers, une alternative à la prison

Trente détenus internés après avoir commis un délit et avec de gros risques de récidive entreront aux Marronniers dans une nouvelle unité, baptisée « Long Stay ». Un service unique en Wallonie et qui se veut une vraie alternative à la prison, pour des gens avant tout « malades ». Mise en fonction du service dès le 1^{er} janvier 2016.

C'est une nouvelle unité que vient d'ouvrir le centre psychiatrique des Marronniers, en présence de Maggie De Block, ministre de la Santé, et de Koen Geens, ministre de la Justice, ce vendredi après-midi. Son objectif: offrir aux personnes sous le coup d'un internement, après avoir commis un délit ou un crime, un service adapté. « *Ce dispositif, appelé Long Stay, propose 30 places à des personnes dont l'état de santé révèle un risque de récidive élevé* », confirme le médecin-chef de l'établissement, Benjamin Delaunoy. Ces personnes resteront donc à long terme en internement et l'objectif est de leur proposer un accompagnement adapté qui tienne compte de la faible possibilité de les réinsérer un jour dans la société. « *Il s'agit à la fois d'une mesure de protection de la société* », ajoute la ministre Maggie De Block, « *mais aussi de soins appropriés à des personnes qui, certes, ont commis un acte grave, mais qui sont avant tout malades* ». Ces détenus se retrouvaient auparavant en prison: « *Et la Cour européenne de justice a, à juste titre,*

condamné à plusieurs reprises la Belgique parce que nous ne proposons à ces personnes ni les soins, ni l'accueil adaptés », ajoute la ministre de la Santé publique. « *Ce qu'on appelle l'accueil légal de longue durée des personnes internées a longtemps été le talon*

d'Achille de notre pays ».

Désormais, 30 détenus internés pourront être pris en charge à Tournai dont les conditions de sécurité permettent de les accueillir dès le 1^{er} janvier 2016. 30 autres personnes dans la même situation seront internées dans un service semblable créé au Centre psychiatrique universitaire Sint-Kamillus à Bierbeek, dans le nord du pays.

« *Les premiers patients seront accueillis là à partir du 1^{er} avril 2016, car il faut justement aménager les lieux pour des questions de sécurité* », précise Koen Geens. Car si les ministres et les responsables des Marronniers insistent sur la nécessité de prendre ces personnes en charge décemment, ils insistent: ce ne sera pas au détriment de la sécurité des citoyens.

Parallèlement à ce service pour des personnes dont le risque de récidive est élevé, un second dispositif verra le jour à Tournai, également ce 1^{er} janvier. Il s'agit de l'unité « La Canopée » qui, elle, s'adresse également aux personnes internées pour raisons judiciaires, mais dans l'objectif de les réinsérer dans la société. « *Cette forme de liberté à l'essai est justement la meilleure façon de garantir la sécurité* », insiste le médecin-chef, Benjamin Delaunoy. « *Parce que si le patient est bien traité, toutes les études prouvent qu'il aura très peu de risques de récidiver* ». 564.000 € seront affectés chaque année à cette unité afin de soutenir les équipes en place et permettre justement à chaque « malade », un traitement adapté. Et la durée maximale de séjour dans ce service n'excédera pas deux années...

« *Les patients retrouveront ensuite leur projet de vie* », précise le médecin-chef, « *qu'il s'agisse de retrouver leur domicile ou d'intégrer une unité de soins psychiatriques* »... ●

SARAH COURCELLE

Interview**« On se base sur une échelle de risques objective »****Benjamin Delaunoit**

MÉDECIN-CHEF

⇒ Docteur Delaunoit, à qui s'adresse concrètement ce service nommé Long Stay ?

On parle de personnes internées parce qu'elles ont commis un délit ou un crime, mais ont été reconnues irresponsables de leurs actes. On parle aussi de personnes

dont le risque de récurrence est élevé et dont l'internement est de longue, voire de très longue durée.

⇒ Quel type d'état de santé mentale ?

Ce sont des psychotiques, des personnes handicapées mentales, des gens qui ont commis des agressions sexuelles...

⇒ En quoi ce dispositif sera différent de l'établissement de défense sociale qui existe déjà aux Marronniers ?

Parce qu'on envisage une prise en charge au long cours, qui intégrera cette dimension, avec une prise en charge adaptée à chaque profil et des activités occupationnelles.

⇒ D'où viendront ces détenus ?

Certains se trouvent déjà dans notre centre. D'autres sont à Mons ou ailleurs, dans des unités psychiatriques de prison, mais sans réels soins adaptés.

⇒ N'y a-t-il pas un risque de mettre les gens dans des cases, en leur disant qu'ils n'ont aucune chance de se réinsérer ?

Nous sommes très prudents dans le processus de sélection. Chaque cas fera l'objet d'une réévaluation régulière. Et nous nous basons sur une échelle de risques objective qui décline une série de critères et tient compte du profil varié des personnes concernées. ●

Le service ouvert « La Canopée »**Soignés, ils rentreront dans leur région**

L'autre dispositif lancé aux Marronniers, La Canopée, permettra aux personnes internées mais capables de se réinsérer, un véritable accompagnement pour réussir leur réhabilitation : « *En Flandre, cette mise en liberté à l'essai est de plus en plus fréquente* », précise le ministre de la Justice, Koen Geens, « *alors qu'en Wallonie, le placement des personnes internées est plus fréquent* ». La Canopée devrait changer la donne et ouvrir ses portes à 30 personnes « *dont des femmes* », ajoute la ministre de la Santé publique, Maggie De Block. Et l'équipe des Marronniers se chargera d'adapter son encadrement en fonction du projet de chaque personne : « *Pour certaines, ce sera de rentrer à leur domicile, pour d'autres, d'intégrer une unité de soins... avec comme condi-*

tion d'être capable par exemple de se préparer seul à manger ou de gérer un domicile, etc. Tout cela sera pris en compte pour assurer la réussite de la réinsertion », précise le médecin-chef. « *Et que les Tournaisiens n'aient pas de craintes : ensuite, les personnes retourneront dans leur région d'origine, ce sera justement un des buts* ». ●

Les chiffres

détenus intégreront le nouveau service « Long Stay » des Marronniers, dès ce 1^{er} janvier 2016. L'unité devrait être complète à partir du 1^{er} avril 2016.

euros supplémentaires seront affectés chaque année par la santé publique au second service créé à Tournai « La Canopée ».

ans : c'est la durée maximale durant laquelle pourra séjourner un patient interné à la Canopée et y être soigné.

en Wallonie : ces deux unités tournaisiennes sont les premières du genre dans le sud de notre pays.

ans : c'est souvent la moyenne d'attente en prison de patients qui devraient pourtant être soignés pour des troubles psychiatriques. ●